RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 00638
Numéro SIREN : 441 121 985
Nom ou dénomination : ACTEÏS

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2021 sous le numéro de dépôt 17635

ACTEIS
Société par actions simplifiée au capital de 300.000 euros
Siège social : 5 avenue Neil Armstrong – 33700 Mérignac
441 121 985 RCS Bordeaux

(la « **Société** »)

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE EN DATE DU 28 JUIN 2021

LES SOUSSIGNES :

- **La société FACTONEXT,** société par actions simplifiée au capital de 50.380.001 euros, dont le siège social est situé 2 rue Bernard Palissy – 78100 Saint-Germain-en-Laye, immatriculée sous le numéro 883 429 102 RCS Versailles, propriétaire de 285.000 actions de la Société,

- **Monsieur Denis GOUGET,** né le 18 janvier 1975 à Bordeaux (Gironde), de nationalité française, demeurant 62 Rue de Lauriol - 33130 Begles, propriétaire de 7.500 actions de la Société,

- **Monsieur Christian POUEY,** né le 10 décembre 1962 à Saint Seurin sur l'Isle (Gironde), de nationalité française, demeurant 5 Avenue du Bois du Chevreuil - 33610 Cestas, propriétaire de 7.500 actions de la Société,

Ensemble titulaires de la totalité des actions de la Société (les « **Associés** »),

APRES AVOIR RAPPELE QUE :

- le Président a mis à la disposition des Associés l'ensemble des documents et renseignements devant leur permettre de se prononcer en connaissance de cause sur les décisions à prendre ;

- le commissaire aux comptes de la Société a été informé des présentes décisions ;

ONT PRIS LES DECISIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Constatation de la démission de Monsieur Thierry Ducos de ses fonctions de Président de la Société et nomination de la société FactoNext en qualité de nouveau Président de la Société, en remplacement du Président démissionnaire ;
- Nomination de Monsieur Stéphane Puthon en qualité de co-Directeur Général, aux côtés de Monsieur Christian Pouey, Directeur Général de la Société ;
- Questions diverses ; et
- Pouvoirs pour formalités.

PREMIERE DECISION

Les Associés prennent acte de la démission à compter de ce jour de Monsieur Thierry Ducos, né le 27 janvier 1963 à Bordeaux, de nationalité française, demeurant 60 rue Poujeau – 33200 Bordeaux, de ses fonctions de Président de la Société et décident de nommer en remplacement de ce dernier, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

La société FactoNext,
Société par actions simplifiée au capital de 50.380.001 euros,
Dont le siège social est situé 2 rue Bernard Palissy – 78100 Saint-Germain-en-Laye,
Immatriculée sous le numéro 883 429 102 RCS Versailles.

Le Président exercera ses fonctions conformément aux dispositions légales et statutaires et ne percevra aucune rémunération au titre de l'exercice de ses fonctions.

La société FactoNext, représentée par son Directeur Général, Monsieur Stéphane Puthon, a fait savoir par avance qu'elle acceptait les fonctions de Président de la Société et qu'elle n'était soumise à aucune interdiction ou incompatibilité susceptible de l'empêcher d'exercer ces fonctions.

DEUXIEME DECISION

Les Associés décident de nommer en qualité de co-Directeur Général de la Société, aux côtés de Monsieur Christian Pouey, Directeur Général de la Société, pour une durée indéterminée et à compter de ce jour :

Monsieur Stéphane Puthon,
Né le 9 mars 1972 à Poitiers (86), de nationalité française,
Demeurant au 25 rue Joseph Deville – 92700 Colombes.

Le co-Directeur Général exercera ses fonctions conformément aux dispositions légales et ne percevra aucune rémunération au titre de l'exercice de ses fonctions.

Monsieur Stéphane Puthon a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de co-Directeur Général de la Société et qu'il n'était soumis à aucune interdiction ou incompatibilité susceptible de l'empêcher d'exercer ces fonctions.

TROISIEME DECISION

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de dépôt et de publicité.

*
* *

Fait à Paris, le 28 juin 2021, en un (1) exemplaire original.

Bon pour acceptation des fonctions de Président

La société FactoNext
Représentée par Monsieur Stéphane Puthon,
Associée et Président
« *Bon pour acceptation des fonctions de Président* »

Bon pour acceptation les fonctions de co-Directeur Général

Monsieur Stephane Puthon
co-Directeur Général
« *Bon pour acceptation des fonctions de co-Directeur Général* »

Monsieur Denis Gouget
Associé

Monsieur Christian Pouey
Associé